

## COMPTE RENDU DE VISITE DU 19 AU 30 AVRIL 2010

Cette fois, je suis accompagné de Laurence afin de renseigner les différents centres que nous visiterons sur les documents de suivi qui, à ce jour, posent encore problèmes.

Nous commençons par les Paulins, où nous sommes attendus par sœurs MYRIAM la responsable de la communauté et sœur BRIGITTE qui a en charge le suivi des parrainages EDM-R. Nous soumettons à sœur MYRIAM le cas d'une filleule en vue de son hébergement à la communauté, la réponse est négative, plusieurs demandes d'anciens Paulins ayant auparavant été rejetées. Nous obtenons les coordonnées de la communauté du Cénacle à AMBOHIBO. Nous essayerons de prendre contact avec eux le 28. En cas de refus, Merline serait prête à la prendre en charge, sauf qu'elle devrait accompagner la jeune fille au bus tous les matins et la récupérer tous les soirs.



**La maison où Mme Merline accueille les orphelins a besoin d'un bon coup de peinture à l'intérieur et un plafond est à réaliser coût total : 300 €, je l'inscris dans un microprojet.**

Notre matinée se poursuit avec sœur Brigitte. Nous l'informons du suivi des 3 ex BF par le responsable AKANGA (M. Michel et M. Claude), qui réglera les dépenses des 3 enfants désormais. Informations données concernant les modifications soit par changement de parrains, soit par remplacement des filleuls. Quelques cas concernant des externes que nous demandons de convoquer à MANJAKARAY pour le 28.

Sœur Brigitte nous fait part de ses difficultés à suivre les externes, et aussi concernant l'épargne, nous l'incitons à prendre patience et à voir le bien qu'apporte cette économie pour les filleuls.

L'après midi nous nous rendons à MANJAKARAY, nous ne pourrons rencontrer ni le curé Pierre, ni Bernadette la responsable du dispensaire. Par contre, nous faisons la connaissance de Mariot, le responsable chargé du suivi des parrainages EDM-R. Nous rencontrerons le jour même, Claude & Michel.

Nous donnons acte à Claude et Michel de la prise en compte par Laurence des versements qui seront désormais effectués sur le nouveau compte ouvert au nom d'AKANGA, différenciant ainsi les versements avec le centre C.

Je suis interpellé par sœur ANSELMINA responsable des œuvres sociales à MANJAKARAY qui me dit que le curé PIERRE ne lui verse plus un sou depuis la prise en charge par le dispensaire des soins. Elle assure pourtant du point de vue sociale une action en faveur des familles parrainées ou non. Elle souhaiterait que nous intervenions Laurence et moi pour qu'elle retrouve un minimum d'aide pour son foyer. Je lui promets d'en faire part au bureau.

Rencontre avec sœur Gabrielle, nous lui donnons les informations qu'elle souhaite et lui confirmons l'intérêt que nous portons à la mise en place de l'épargne. La globalisation des sommes pour les soins ne pose pas de problème.

Nous reprenons avec Mariot l'étude de quelques cas et assurons que nous demanderons au dispensaire pourquoi l'enfant au bras cassé n'a pu faire la radio, point qui a été soulevé par Mariot et Sœur Anselmina.

Mario me relance sur la situation qui concerne son logement, je lui dis que la question reste en attente de la décision du curé Pierre, après sa période d'essai de 3 mois.

Le 21, nous voici à Amboasary-Sud. Laurence donne des explications en ce qui concerne la fiche navette de suivi, sœur Jeanne Clarisse nous présente Gabin qui l'aide dans le suivi et qu'elle souhaite prendre à la place de M. Manasse. Nous lui rappelons qu'elle est la responsable du centre et qu'elle peut choisir une personne pour l'aider et l'indemniser mais sans nous demander d'assurer cette indemnisation. Ce jeune est un ancien parrainé, qui vient d'obtenir le BAC et semble être apprécié par sœur J. Clarisse pour ce qu'il a déjà fait. C'est donc en sa présence que nous donnerons les explications et traiterons les dossiers.



Nous recevons les familles convoquées, ce qui nous conduira à demander l'inscription à la cantine de 8 enfants supplémentaires et l'inscription à l'école d'une petite âgée de 8 ans.

La veille de notre départ, nous sommes invités dans une famille parrainée dont la maison reconstruite est enfin terminée.



Nous nous sommes rendus le lendemain à Ambovombe afin de rencontrer la responsable et quelques familles.

Sœur Dolores se rendant en Espagne, le suivi des parrainages sera effectué par Sœur Bernadette. Nous prenons une photo de sœur Bernadette avec tous les enfants parrainés.

22/04/10

Les sœurs Marie Jean et Marguerite d'Antanimoro sont venues, elles profiteront des explications de Laurence. Après discussion, sur proposition d'une marraine, nous gardons l'enfant venu avec son frère d'Antanimoro à Ambovombe pour la poursuite de ses études, mais en partageant le parrainage et en créant un nouveau code (IA7). Sur les points soins et épargne nous rassurons sœur Dolores de sa bonne gestion. La cantine étant gratuite tous les enfants qui le peuvent, prennent leur repas à l'école.

Quelques cas nous sont présentés, nous prenons acte et demandons aux sœurs Dolores et Bernadette de faire pour le mieux et toujours dans l'intérêt des enfants. Nous prendrons les photos des familles pour les fiches.

Nous regagnons Amboasary-sud en fin d'après-midi ce qui nous permet d'aller voir la maison d'une famille à la demande d'un parrain. Les parents décédés, les enfants vivent avec leur grand-mère, qui le soir venu, dort chez elle dans une autre case à côté.



La veille de notre départ je rencontre M. Manasse 5mn. Je lui fais part du désir de la sœur de se séparer de son aide, et lui demande de me répondre au courrier que je lui ai adressé ; après maintes excuses et motifs de ce retard, il me dit que cela sera fait.

De retour à Fort Dauphin sœur Jeanne Clarisse m'appellera pour l'indemnité de cette personne, bien que cela ne soit pas de mon ressort. Afin d'en finir avec cette histoire, je lui demande de l'indemniser pour les mois de septembre à décembre 2009.

A Fort Dauphin le 23, nous attendent sœurs Marie Jeanne et Clémentine de Tanambao. Jacinthe assure le secrétariat depuis septembre, elle semble être très appréciée et nous fait bonne impression. Suite à cette rencontre, nous décidons d'envoyer à notre retour un courrier à tous les centres récapitulant nos attentes sur le suivi. Elaborer des fiches suivi parrainage en séparant : Famille-Groupe scolaire-Nutrition-Cantine.

Nous rencontrons quelques familles. Les parrains et marraines seront informés par un courrier des demandes ou attitudes des filleuls.

Le réfectoire de la cantine se trouve dans de nouveaux locaux, les tables et les bancs sont en bon état.

Nous nous sommes rendus le 24 au centre I, sœur Lucie nous attendait, la suite de sœur Jeanne n'est pas facile. Elle nous informe des dépassements concernant les dépenses pour les enfants en nous présentant un tableau de prévision annuelle pour 2009/2010, je lui dis que j'avais signalé lors de mon précédent passage ce fait et que j'avais même noté sur le compte rendu ; nous ne pouvons engager que les sommes qui sont versées par les parrains ; les centres doivent obligatoirement assumer les dépenses à hauteur des sommes reçues et que par conséquent tous les enfants ne peuvent pas y prétendre. Nous récupérons les documents et assurons sœur Lucie que nous traiterons ce centre en priorité pour lui fournir assez vite les éléments pour un meilleur suivi des groupes scolaires. Le suivi des autres, familles et prison est aussi abordé.



En parlant de nutrition sœur Lucie nous présente un produit qu'elle utilise pour les enfants, nous lui demandons les coordonnées du fournisseur car il est aussi installé sur Fort Dauphin et cela nous évite l'envoi des EFL ou autre Spiruline. Pour information (KOBAMA ZIKA) 23 000Ar le paquet de 40 doses, à raison de 2 sachets par jour/enfant.

Nous demandons que l'épargne santé soit mise en commun afin de pouvoir couvrir une dépense importante qui pourrait survenir et être utile à un enfant.



Nous prenons l'après-midi du 25 l'avion pour Tuléar. Nous sommes attendus par le père curé Pierre et sœur Marie Jo qui nous conduisent directement chez les sœurs où nous serons hébergés 2 jours. Après une nuit de repos, nous nous rendons au centre A.MI.KA où nous attend sœur Marie Jo ; visite du centre et prise de quelques photos avant de commencer la réunion. Nous n'avons que 14 parrainages ici, la sœur a déjà préparé les fiches et les photos sauf pour une famille, nous y remédierons dans l'après midi.



Un courrier a été remis à une personne de passage qui l'a transmis à EDM-R dans l'espoir de l'adresser à M THIVOYON président d'enfants du soleil ; nous informons la sœur que le courrier est toujours au bureau car nous n'avons pas l'adresse postale et notre courriel n'a pas eu de réponse. Nous essayerons de contacter EDS à Antsirabe pour avoir l'adresse postale.



Sœur M. Jo et le père TOLLARD nous font part des difficultés pour compléter la fiche de suivi. Sponsorisé par plusieurs associations, ils globalisent les sommes allouées. Les dépenses par enfant et par rubrique sont difficiles à évaluer, sauf pour l'écolage. Nous les invitons à nous fournir le bilan annuel : il semble que cela soit plus facile. Laurence apporte quelques compléments, et propose une fiche avec une colonne : somme versée à la famille.





L'association nous demande une aide pour la construction de bancs et tables pour la cantine. Les petits mangent sous un préau à même le sol, d'autres sous les arbres là où il y a de l'ombre.

**Nous ouvrons un microprojet à ce sujet la somme nécessaire pour les 3 pôles est de 50 €**



L'après midi sera consacré à la visite des familles, nous profitons de notre présence pour visiter les filleuls (es) étudiants de Fort Dauphin et d'Amboasary-sud. Nous souhaitons regrouper 2 étudiants ensemble dans une même maison et demandons à la sœur de rechercher un logement plus décent pour la fille.



La visite nous permet de constater l'état de délabrement de 2 toitures, nous demandons à la sœur de faire un devis pour les refaire en chaume. Nous prenons note aussi des cases à refaire dont l'état est impossible à décrire. Les parrains ayant des filleuls en difficultés recevront un courrier perso

Nous apprenons le 27 à 11h l'annulation de notre vol pour la capitale ; nous devons téléphoner pour prévenir les personnes que nous devons rencontrer à Tananarive.

Nous continuons donc les visites des familles et rencontrons un filleul qui nous demande de l'aider pour l'achat de livres scolaires. L'après midi nous passons à Air Mad pour confirmer notre vol du lendemain et connaître l'heure. La journée se termine avec la rencontre d'une famille au centre de l'A.MI.KA

Le lendemain 28 nous profitons de cette journée imprévue pour voir la fabrication de maison préfabriquée dans un village à 6 km de la ville. Nous discutons avec un responsable M. Séraphin RAJABALY-SAKABELA pour modifier la hauteur et les dimensions de la case ainsi que de l'utilisation de poteau plus gros et convenons du prix de 300 000Fmg + le transport.

L'après-midi nous visiterons 3 autres familles que nous n'avions pu voir.



**Nous ouvrons un microprojet car la demande est importante, il nous faut 10 cases soit au coût total de 300 €**

Dimensions à respecter : Hauteur faîtage 2,50m à 3m, hauteur basse 2m, largeur 3m, longueur 4m



A 20h comme prévu, le curé arrive, nous faisons le bilan de notre séjour à Tuléar et il nous conduit à l'aéroport départ à 23h30 pour Tananarive via Fort-Dauphin. Arrivée à Tana à 2h du matin pour un réveil à 6h, car le vol pour Tamatave est à 9h15.

*Le nombre de photos est dû au fait que nous avons visité ce centre pour la première fois et découvrons un nombre important d'actions à mener. Nous ne pourrons pas tout faire mais espérons trouver quelques donateurs qui auront à cœur de nous apporter leur soutien financier pour la concrétisation de ces 3 microprojets.*



Nous arrivons à Tamatave, Mme Amélie nous attend, nous prenons un taxi qui nous conduit directement à l'hôtel. Le temps de déposer nos affaires et nous nous dirigeons à pied vers le local de l'association FANANTENANA. Quelques enfants sont présents, après présentation une première réunion se tient avec les membres du bureau présents.

Nous partons vers 12h30 voir le terrain objet d'un litige entre une famille et l'association ; de retour, nous recevons la famille concernée et ses représentants après discussion nous signons un compromis avec les 2 parties.

L'association s'adressera aux différents établissements scolaires pour avoir les tarifs appliqués pour l'écolage et l'inscription des enfants, les sommes qui nous sont indiquées nous semblent abusives.

Je demande à l'association « Fanantenana » de s'ouvrir à d'autres associations (ONG) ce qui lui permettra d'avoir plus de fonds, l'association Enfants du Monde-Réunion ne pouvant augmenter les parrainages.

Afin de faciliter les relations avec la BOA, nous devons fournir à l'association les renouvellements de la délégation de mandat, du certificat de soutien et les statuts.

Nous tenons une réunion avec les familles présentes et prenons des photos avant de voir quelques cas.



Nous remercions toutes les personnes avant de prendre congé.

Notre mission se termine après une nuit de sommeil, nous reprenons l'avion pour la Réunion, nous sommes le 30 avril 2010.

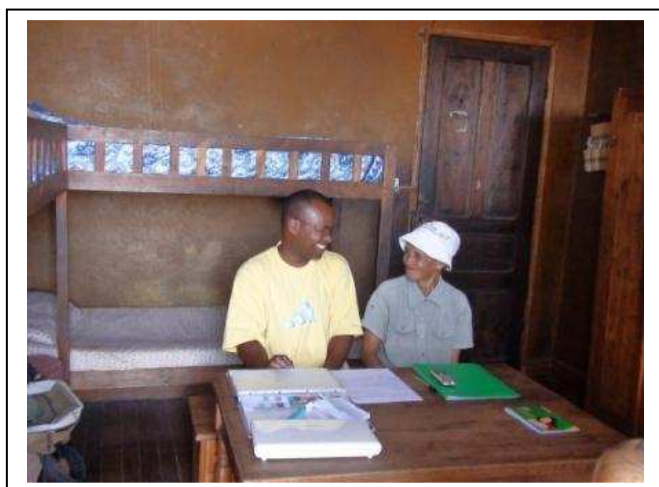
Le délégué aux parrainages.

Nous remercions toutes les personnes qui nous adresseront un chèque participation à la réalisation des microprojets :

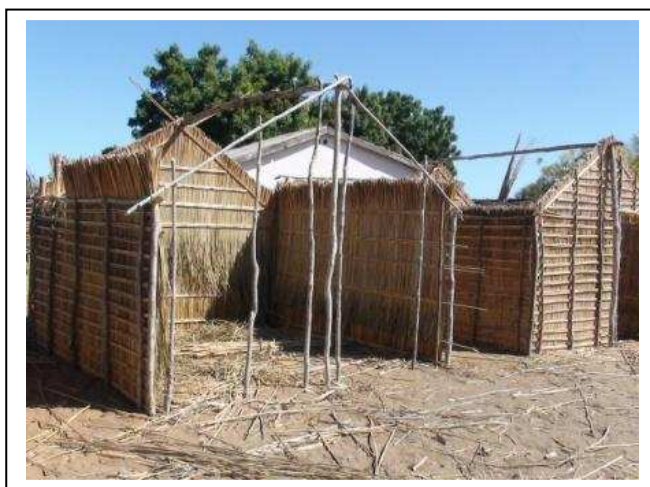
- fabrication des tables et bancs pour une cantine (50€)
- réfection de la peinture et plafond maison d'accueil Mme MERLINE (300€)
- achat de 10 cases préfabriquées (40€ l'unité)

Soyez assurés de l'utilisation et du suivi qui sera fait.

Chèque à l'ordre d'EDM-R en précisant au dos le projet pour lequel vous souhaitez participer.  
1, rue Cimendef BP 211 97425 Le PORT cedex



Maison d'accueil chez Mme Merline



Type de maison préfabriquée en Falafa

**MERCI**